

Un succès local de librairie sous l'Ancien Régime : les éditions de *La gloire de sainte Anne* (1657-1854)

La littérature consacrée au pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray depuis la découverte de la statue par Yves Nicolazic (1623-1625) est assez abondante, encore que les ouvrages historiques sérieux comme celui des abbés Buléon et Le Garrec (1924) soient déjà un peu anciens.

Aucune étude d'ensemble n'ayant été consacrée à la diffusion populaire du culte, notamment en Bretagne, nous avons été conduit, au cours de nos recherches sur l'imprimerie morbihannaise, à étudier un petit ouvrage imprimé à Vannes consacré à la Mère de la Vierge, dont nous avons rencontré de multiples réimpressions, ce qui nous avait un peu étonné. Et il y en a certainement eu d'autres que la vingtaine que nous avons pu identifier de 1657 à 1854.

Les éditions du XVII^e siècle

La connaissance des événements survenus à Pluneret à partir de 1623 a été certes assez rapide, mais elle s'est limitée géographiquement d'abord à Auray et Vannes, les villes les plus proches et, dans les milieux populaires, par la voie du «bouche à oreille». Bientôt l'afflux des pèlerins attirés par le récit des apparitions, puis la construction de la première chapelle, ont dépassé largement ce cadre pour s'étendre à tous les diocèses bretons et aboutir finalement à la capitale du royaume. En 1629, Anne d'Autriche jugea bon d'inviter l'évêque de Vannes, Monseigneur de Rosmadec, à y faire poursuivre des prières pour «la conservation de la santé et la prospérité des affaires du Roy».

Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard, en 1634, qu'un religieux carme, le père Hugues de Saint-François, mort en 1661, un des fondateurs du couvent de Sainte-Anne dont il fut le premier prieur de 1629 à 1632 (et donc contemporain des événements), publia à Paris une première version

des apparitions sur laquelle il est nécessaire de se pencher préalablement, qui sera réimprimée en 1638¹.

Une nouvelle édition, la première imprimée en Bretagne, sera donnée en 1635 à «Quimpercorentin»² par Georges Allienne, à l'enseigne du *Palmier couronné*. Ce libraire, rouennais d'origine, avait créé une imprimerie à Morlaix vers 1621, qui sera ensuite transférée à Quimper où il avait installé une librairie et il y exercera jusqu'en 1650 au moins. L'ouvrage est intitulé *Histoire de la célèbre et miraculeuse Saint Anne. Réclamée en Bretagne, près la ville d'Auray, en l'Euesché de Vannes (...)*. Le titre indique que l'auteur est devenu prieur des carmes de Pont-l'Abbé ; il le restera jusqu'en 1635 avant de passer à Nantes et de finir provincial à Angers en 1662. Il satisfaisait à un décret assez tardif de l'évêque de Vannes qui, en 1632, avait ordonné l'impression des miracles survenus. D'après l'auteur, le volume sera réimprimé au moins trois fois en 1637, 1645 et 1646, mais nous ignorons par qui³.

La version définitive sera publiée à Paris par l'éditeur Padeloup, rue Saint-Jacques, en 1657, mais elle avait été en réalité imprimée (sans doute pour plus de commodité) à Rennes chez la veuve Yvon dont le nom apparaît dans les marges de la vignette de titre. Ce gros volume de près de 700 pages qui comporte des approbations du supérieur général des capucins à Rome (1655) et de divers religieux de Rennes et Nantes, dont le père provincial Mathias de Saint-Jean (1656), et est précédé d'une épître dédicatoire à la reine, est divisé en trois parties : la première ne comporte que des considérations générales sur la vie de la sainte et la naissance de la Vierge. Par contre, dans les deux autres l'auteur s'étend longuement sur les apparitions à Nicolazic, la découverte de la statue, la construction des premiers édifices destinés au culte, enfin l'analyse détaillée de vingt et un miracles. Il est très précis et donne en marge de nombreuses références d'auteurs, des attestations d'évêques, des précisions de date et de lieux, notamment plusieurs naufrages, à l'île d'Arz, Ouessant et Port-Louis, ces miracles se situant de juin 1625 à décembre 1656. Pour l'époque, ce travail est conduit avec une rigueur assez scientifique. Il admet par exemple que certaines guérisons soient réputées miraculeuses alors qu'elles auraient pu se produire naturellement, mais dans un intervalle plus éloigné, le miracle étant alors constitué par la suppression immédiate des souffrances ou la réduction des délais normaux de guérison.

¹ Les deux à Paris, chez Jean Cottureau. La seconde est citée par Kerviler, probablement d'après Miorcec de Kerdannet.

² Nous citons d'après G. Le Menn et non le répertoire de Desgraves dont les descriptions sont parfois erronées.

³ Ces éditions ne sont pas citées par les bibliographes qui font état, par contre, d'une édition latine de 1635 parue aussi à Quimper, mais dont l'existence nous semble douteuse, car aucun exemplaire n'en a été retrouvé.

Cette édition, bien que citée par la plupart des bibliographes, est relativement rare, car nous n'en avons localisé avec certitude que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale qui a appartenu en 1659 aux capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, et l'autre à la bibliothèque de Nantes. Mais il est évident qu'elle s'adressait à des lecteurs déjà cultivés ou aux bibliothèques d'institutions religieuses et non à un public populaire⁴.

À peu près à la même époque, un autre carme apparenté à la famille de Sérent et dont un frère fut président au présidial de Vannes, Mathias de Saint-Bernard (mort à Rennes le 28 juillet 1652) publia à Paris chez Denis Thierry en 1651 une *Sainte Anne triomphante de l'oubli et de l'antiquité dans les trois états de sa vie cachée, connue et glorieuse* qui se termine par un historique de la dévotion en 58 pages. Nous n'avons pas vu l'ouvrage qui est cité par Buléon et Le Garrec d'après un exemplaire de la bibliothèque de Tours. L'auteur, sans être témoin des faits, aurait participé à une dizaine de pèlerinages notamment en 1645. Mais sa diffusion ne nous semble pas avoir été très importante, du moins dans l'Ouest⁵.

Au même moment, un autre religieux, le père François de Kernatoux, ayant constaté l'affluence accrue des pèlerins et leur désir de conserver une trace de leur pèlerinage, estima utile de mettre à leur disposition un récit abrégé des événements sous une forme plus pratique que le gros volume de son prédécesseur. Le lecteur pouvait s'y référer facilement et, revenu chez lui, le communiquer aux parents et amis, ce qui contribuait, comme le disent Buléon et Le Garrec, à entretenir la dévotion.

D'après le père Sommervogel, historien de la compagnie de Jésus et bibliographe de l'ordre, le père François de Kernatoux, né à Plabannec en 1601, était entré dans l'ordre et y avait enseigné la théologie pendant huit ans, la littérature et la philosophie, avant de terminer comme préfet des études. Il est mort à Vannes le 8 octobre 1661.

Voici le titre de la première édition de son ouvrage, parue en 1657 et qui aura au moins dix-huit réimpressions : *La gloire de sainte Anne, mère de la sacrée vierge Marie, représentée sommairement en sa vie, en ses grandeurs et particulièrement en l'origine et progrès admirable de la célèbre dévotion de sa chapelle miraculeuse près d'Auray en Bretagne. Avec une instruction aux pèlerins et des prières et oraisons propres pour bien faire ce voyage, par un père de la compagnie de Jésus. Le tout divisé en trois parties*. Nous citons, pour ne plus le reprendre ensuite, le titre de l'édition de 1657. Dans les éditions postérieures à 1664, ce titre se termi-

⁴ 24 pages non chiffrées et 676 p., Bibliothèque nationale de France, LK⁷ 559 (réserve) et bibl. Nantes n° 49 382. Le volume est cité par Sacher qui le dit rare.

⁵ Kerdannet le cite sous un titre un peu différent : Mathieu de Saint-Bernard, *Les triomphes de Sainte-Anne-d'Auray*. Il mentionne aussi Benjamin de Saint-Pierre, mais non le père de Kernatoux.

nera par : *Auray en Bretagne*, avec adjonction de cette phrase : *Revue, corrigée et augmentée de nouveau de plusieurs miracles*. Entre le titre et l'adresse, un petit bois représente Jésus, Marie et le Saint-Esprit, survolés par un ange. On trouve encore, dans le texte, un petit bois représentant Jésus et Marie dans deux roses et un autre où la Vierge est entourée de fleurs. Mais il n'y a pas encore, comme dans les éditions postérieures à 1664, de grand bois représentant Sainte-Anne apprenant à lire à la Vierge.

Ce petit volume de 143 pages, plus 8 pages non chiffrées a fait l'objet d'un permis de Louis Eudo, vicaire général de monseigneur de Rosmadec, du 2 avril 1657 : «Permettons qu'on l'imprime à la gloire de Dieu et en l'honneur de cette grande sainte». Il a ensuite été approuvé à Paris le 26 mai 1657 par le censeur Grandin qui observe qu'il y a «beaucoup de faits et miracles desquels je ne puis répondre, mais il n'y a rien de contraire à la foy ni aux bonnes mœurs». Le privilège royal, signé Laborie le 4 juin 1657, est délivré au père François de Kernatoux qui le cède, le 16 juin, à «Vincent Doriou imprimeur et libraire du clergé et du collège». Ces opérations ont été extrêmement rapides car l'ouvrage comporte, ce qui est peu fréquent, un achevé d'imprimer du 30. Mais il n'est pas impossible que l'impression ait commencé dès l'obtention du permis du vicaire général.

Le volume est divisé en trois parties ; la première, assez générale, est intitulée : *La gloire de sainte Anne considérée dans sa vie et dans ses grandeurs*. La seconde, plus importante, en quatorze chapitres, relate la vie de Nicolazic, les apparitions, la découverte de la statue... Certains passages comme le récit d'une apparition seront écartés des éditions postérieures qui, par contre, comprendront de nombreux détails topographiques absents en 1657. Dans le quatorzième chapitre, les miracles sont chiffrés sans être décrits car ils se trouvent «dans le livre qu'a fait le R. P. Hugues de Saint-François». Ce sont : douze aveugles, dix sourds, trente-six paralytiques, trente-trois affligés de maux divers, huit femmes stériles, treize esclaves délivrés des Turcs, douze morts ressuscités... Cette partie fait encore état d'indulgences accordées le 22 septembre 1638 par le pape Urbain VII qui disparaîtront des éditions suivantes.

La troisième partie, divisée en cinq chapitres : *Manière de faire bien dévotement et utilement le voyage de Sainte-Anne*, est pour nous la plus intéressante car elle comprend, outre les obligations de prière et la nécessité de faire des offrandes, de curieux détails sur la vie courante dans nos campagnes au XVII^e siècle. On peut pas exemple, aller au pèlerinage à pied ou à cheval : «l'un et l'autre est bon», mais il y a «plus d'humanité et plus de peine» à y aller à pied. Sur le plan moral, «il n'est ny séant ni seur à une femme ou fille d'y aller toute seule ou seule avec un homme», sauf si c'est son père, son mari ou un proche. Elles doivent surtout «fuir la compagnie de ces vilains qui semblent n'entreprendre ce voyage que pour leur tendre des pièges», ce qui prouve que le pèlerinage était déjà envahi d'associaux

plus ou moins douteux. D'autres, mais en petit nombre («si peu qu'il y en a» écrit l'auteur), voient dans le pèlerinage une distraction plus qu'une sanctification : «Ostez-moy ces gens qui passent la nuit à boire, à danser, à folastrer, faire des querelles et exciter des séditions : qui ne font que cajoler, railler, etc., et qui pis est, entretenir leurs voisins de discours sales et lascifs et qui passent quelques fois jusque aux actions». Il condamne enfin les commerçants locaux qui profitent de la circonstance pour monopoliser la marchandise ou réclamer un prix excessif, citant l'exemple d'un boulangier dont la sainte fit disparaître le profit.

L'ouvrage se termine par diverses prières et oraisons propres au pèlerinage, en latin et en français, et des indulgences du pape Alexandre VI. Une des oraisons dit curieusement : «Touchez le cœur aux schismatiques et aux hérétiques, et particulièrement aux pauvres dévoyés de ce royaume (...). Ayez pitié des perfides juifs et leur ostez de dessus le cœur ce voile qui les empêche de vous reconnaître». On sent déjà approcher les mesures qui aboutiront à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

L'invocation préliminaire invite enfin le pieux lecteur à prier pour l'auteur qui «n'estimera pas y avoir peu gagné, si vous luy faites cette charité, c'est ce qu'il vous demande très instamment. Adieu», phrase qui sera tronquée dans les éditions ultérieures sans nom d'auteur.

L'auteur n'a pas été témoin des faits qu'il rapporte, mais il a participé à plusieurs pardons, car il indique dans la préface «aux dévots pèlerins de Sainte-Anne» que ce livret «vous instruira des moyens de faire ce voyage utilement et saintement et de bien ménager le temps que vous emploierez à la visite de ce saint lieu». Il ajoute encore, après avoir décrit l'étoile observée par Nicolazic : «Ne voilà pas justement un pronostique (sic) de ces beaux feux d'artifice que l'on y fait tous les ans à la Sainte-Anne, la nuit de la veillée, qui font descendre sur ce lieu une plus d'étoiles et forces flambeaux ardents», ce qui montre que le clergé avait soigneusement préparé la cérémonie avec des moyens très profanes !

Il a évidemment travaillé, car il le cite expressément, d'après les précédentes éditions du père Hugues de Saint-François et a certainement été en relations avec lui car il ajoute, à propos des miracles, qu'il «s'en fait encore tous les jours que l'on verra dans le livre qu'en prépare le même père».

Le livret se vendait évidemment à Sainte-Anne même, mais on devait pouvoir l'acquérir avant de partir car il est recommandé à ceux qui savent lire d'en lire des passages à haute voix en cours de route en les expliquant ensuite à ses voisins.

Nous n'avons malheureusement aucun détail sur le chiffre du tirage. Nous savons seulement que le dépôt légal a été régulièrement effectué car les exemplaires de la Bibliothèque nationale sont pour la plupart en bon état et dans une reliure en vélin souple comme presque tous ceux que nous

avons pu consulter. Des registres recensant des impressions provinciales de 1779 à 1783 indiquent, pour des impressions vannetaises de la veuve de Jean-Nicolas Galles des tirages de 1 500 (*Nouvelle journée du chrétien*) à 3 500 exemplaires (*Journée du chrétien sanctifiée par la prière*, 1780). Probablement, mais sans certitude, on peut tabler sur un tirage de 600 à 900 exemplaires, peut-être le double à la fin du xvii^e siècle. Mais la vente a été certaine car il ne subsiste pour toutes ces éditions qu'un ou deux exemplaires et, pour les éditions vannetaises du xviii^e siècle, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale semble le seul connu⁶.

Un an avant l'expiration du privilège, Vincent Doriou réimprimera l'ouvrage en 1659. Il est toujours divisé en trois parties, mais le texte même a été entièrement repris et notablement augmenté, car l'édition comporte 238 pages (plus 9 non chiffrées) et une page d'oraisons pour le roi. Les vignettes sont les mêmes que précédemment, mais celle du titre a été regravée en plus grand. Un nouveau permis a été donné par le vicaire général Eudo le 5 décembre 1658 car, nous dit le titre, identique au précédent sauf quelques modifications typographiques, il s'agit d'une «nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur».

Le texte de la dédicace aux «dévots pèlerins», légèrement modifié, est suivi d'un avertissement qui précise que le volume est plus ample sans être «moins portatif», mais qu'il a tenu compte des réactions de certains lecteurs qui, devant l'absence de description des miracles, «ont voulu faire croire qu'il ne s'en était point fait du tout». C'est pourquoi le chapitre des miracles est très développé avec une description des lieux détaillée : «L'histoire de l'origine y est bien mieux déduite (...) avec tant de nouvelles remarques et circonstances qu'elle paraît toute autre»⁷. L'auteur admet formellement s'être servi de la dernière édition du père Hugues qui est «un ouvrage d'un grand travail et digne d'être lu de tous les dévots». Mais il mentionne aussi trois autres sources : le père capucin Ambroise de Brest ; le père Y. de Saint-Calixte, deux fois prieur à Sainte-Anne qui a souvent interrogé Nicolazic et laissé des mémoires manuscrits ; enfin le père Mathias de Saint-Bernard qui a «dressé et composé son histoire de l'origine de ce lieu».

Cette seconde édition développe surtout les chapitres XII à XIV : topographie locale (pratiquement absente de l'autre), établissement des carmes et miracles, qui vont des morts ressuscités aux fidèles atteints d'un mal caduc, auxquels l'auteur en ajoute d'autres, inclassables dans les catégories précédentes, plus dix pages consacrées à ceux «plus fraîchement arrivés» au nombre de trois : le premier près de Ploërmel en 1654, les deux autres de 1657 à Milisac (Finistère) et Iffendic, près de Saint-Malo (enfant noyé dans un puits). Comme le père Hugues, il s'étend longuement sur la réalité

⁶ B. N. F., fonds de la chambre syndicale des libraires, ms. fr. n° 22 019.

⁷ Le style lui-même a été parfois corrigé.

du fait miraculeux en citant saint Augustin⁸. Enfin les conseils de la dernière partie et les pièces qui lui font suite sont reprises sans grands changements mais l'auteur ne maintient que les indulgences d'Alexandre VI auxquelles il ajoute des oraisons pour le roi et la paix.

En application du privilège précédent (mais qui ne mentionne plus comme bénéficiaire qu'un père de la compagnie de Jésus), un exemplaire, qui semble le seul connu, en a heureusement été transmis à la Bibliothèque nationale⁹.

D'après des notes manuscrites d'A. Guéraud publiées dans le catalogue de la bibliothèque de Nantes, cette édition aurait fait l'objet, la même année, d'une traduction latine (*Vita sanctae Anna matris beatissime Virginis*) toujours chez Doriou. Mais aucun exemplaire n'en a été retrouvé ni signalé. Son utilité n'apparaît d'ailleurs pas très évidente. C'est pourquoi nous émettons des doutes sérieux sur son existence¹⁰.

Cette seconde édition a mis sans doute plus longtemps à s'épuiser car ce n'est que cinq ans plus tard, en 1664, deux ans après la mort de l'auteur, qu'il en sera publié une troisième par le père Benjamin de Saint-Pierre. Ce prieur des carmes de Sainte-Anne (il l'a été trois fois), mort en 1670, avait fait des études d'architecture avant d'entrer dans les ordres car c'est à lui qu'est due la construction de la première église et des édifices annexes, à partir de plans de 1629.

En réalité ce n'est que l'auteur apparent du recueil (il l'admet d'ailleurs incidemment). Il a repris l'essentiel du texte de son prédécesseur sous le même titre¹¹, en le mettant à jour pour tenir compte de nouveaux miracles par exemple, mais aussi en réécrivant parfois entièrement certains passages sans justification apparente, même s'il ajoute dans l'avis au lecteur : « Cette troisième édition ne diffère de la deuxième qu'en ce peu que l'on y a ajusté par-cy par-là ». Certes elle contient cent pages de plus que la précédente (303 pages plus seize non chiffrées), mais cela est dû surtout à l'emploi d'un corps d'imprimerie plus gros. Pour faire croire plus aisément à une nouveauté, l'ouvrage a été doté d'une dédicace à « La reine mère

⁸ Le chapitre relatant le séjour de Nicolazic chez les capucins pendant deux semaines a aussi été très augmenté.

⁹ Curieusement, les gardes de la reliure de cet exemplaire sont constituées de feuillets subsistants de l'édition précédente. Le texte a été soigneusement revu sur épreuves, car un *erratum* à la fin de l'ouvrage corrige seize fautes.

¹⁰ Tome IV, p. 285 sous le n° 37 463.

¹¹ « Reveu, corrigé de nouveau et augmenté par l'auteur » (sic). Les vignettes sont les mêmes sauf un O orné (vierge et anges) ajouté à la dédicace. Voici les cotes des exemplaires de la B. N. F. dont une partie seulement, depuis le transfert, est passée à la réserve, alors que tous sont aussi rares : (1657) LK⁷ 560 ; (1659) LK⁷ 560 A ; (1664) LK⁷ 560 B ; (1691) LK⁷ 560 C.

du Roy», Anne d'Autriche, qui est toutefois signée expressément Benjamin de Saint-Pierre et mentionne la relique envoyée par le roi à monseigneur de Rosmadec.

Sur la substance même du récit, l'auteur a surtout ajouté deux miracles : l'un de 1659 concerne le libraire Jean Jaquelin de Vitré atteint d'hydropisie, le second du 21 juin 1663, une muette de Kerien (Côtes-d'Armor, près Saint-Nicolas-du-Pelem). Un nouveau privilège signé de Luynes a été délivré le 22 avril 1660, un peu plus d'un mois avant l'expiration du précédent, et toujours à «un père de la compagnie de Jésus» et non à un carme. Mais il n'a été cédé à Vincent Doriou que le 8 septembre 1663. Le permis d'Eudo est toujours celui de 1658, mais il y a un achevé d'imprimer pour cette «troisième et édition nouvelle» du 9 août 1664. Ce délai anormal s'explique peut-être par le décès du père de Kernatoux en 1661, mais il est étonnant que la cession à l'éditeur ait eu lieu près de cinq mois après l'expiration du privilège. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale qui est d'ailleurs le seul connu, n'est pas celui du dépôt légal, car il a appartenu à un pèlerin qui l'a acquis dix ans après et a signé sur le titre : «Claude le Mur 1674».

D'après l'historien de la compagnie de Jésus, le père Sommervogel, cette édition aurait été réimprimée en 1682 toujours chez Vincent Doriou, mais il n'a du en voir aucun exemplaire car il ne la cite pas dans sa bibliographie. Son existence n'est pas impossible, car tous les permis du vicaire général Eudo reproduits dans les éditions suivantes datent de 1682. Mais nous n'en connaissons aucun exemplaire.

La dernière édition du XVII^e siècle que nous ayons retrouvée «revue, corrigée et augmentée de nouveau» et dont le titre s'arrête cette fois à la première phrase, sans faire état de l'auteur, a été publiée en 1691 par l'imprimeur Guillaume le Sieur. Elle est réduite (128 pages, plus huit non chiffrées) et ne reprend que la première partie des trois précédentes en laissant toutefois subsister cette mention de partie à la table sans corriger exactement le texte, ce qui fait qu'on y trouve un renvoi à l'ouvrage du père Hugues cité dans la troisième partie, mais que le lecteur a dû vainement rechercher ! Cette édition est plus proche de celle de 1657 que de celle de 1664. Elle ne comporte ni avertissement au lecteur, ni privilège du roi, mais seulement un nouveau permis d'Eudo du 19 août 1682 qui se borne à dire : «Ayant lu le présent livre (...)». Après le quatorzième et dernier chapitre figurent des litanies à sainte Anne en latin, une oraison à la sainte en français et le permis.

Par contre les vignettes des éditions précédentes ont disparu et on trouve après la table un grand bois, de facture assez grossière, représentant sainte Anne couronnée tenant la Vierge et un nourrisson, dans une niche. Ce bois est intéressant car il y a aussi dans la niche un autel avec des pèle-

rins à genoux, l'un nu-pieds tenant une bêche, l'autre étant une femme en robe. Au-dessus de la niche, il y a une frise qui représente sans doute des ex-votos : une main, un sac, des figures, une botte ou jambe. Il ne sera pas repris dans les éditions suivantes.

Dans le texte, le nombre des miracles de 1630 à 1646 est chiffré mais peu sont décrits «pour ne pas grossir davantage le présent livre qui le rendrait moins commode aux pèlerins». On y ajoute cependant l'heureuse naissance du duc de Bourgogne en 1682 à la suite des prières de la grande Dauphine et l'envoi par celle-ci d'une lampe d'argent en reconnaissance. La description des lieux saints y est réduite, mais l'éditeur a ajouté quelques détails sur les sculptures du retable et du tabernacle achevées après 1664.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui est aussi le seul connu, semble avoir été adressé par l'éditeur, bien qu'il ne comporte ni nom d'auteur ni privilège, car il est dans le même état que les autres exemplaires légaux.

Une particularité de toutes ces éditions de *La Gloire de sainte Anne*, même celles du XVIII^e siècle qui vont suivre, est qu'elles ne comportent aucun mot en breton, même dans les cantiques qui sont en français ou en latin. Les différents éditeurs ont sans doute estimé n'avoir aucune clientèle pour ce type de publication. Certes, comme l'a noté G. Le Menn, les impressions en breton sont relativement rares au XVII^e siècle. La bibliographie de Desgraves en cite dix-neuf pour Morlaix, sur quarante titres, mais sept sont des réimpressions des *Colloques* français et bretons de Guillaume Quiquer. Pour Vannes nous ne pouvons guère citer qu'un *Rituel romain* de 1631 qui comporte un prône en breton et une réimpression de Quiquer en 1688. Le répertoire de Desgraves en mentionne une sur sainte Anne conservée à Londres, mais il ne la décrit pas et le nom de l'imprimeur est inconnu : *Canoen spiritueus an da ou Viraclou arrivet en Ilis Santes Anna tost d'Alré en Breiz*. Nous ne la retiendrons par car le titre nous semble incorrect et le lieu d'impression est incertain¹².

Il existe par contre un autre ouvrage breton, dû au père Bernard de Saint-Esprit, de Lesneven, toujours un carme, entré dans les ordres en 1632, qui a laissé quatre titres en breton. On lui doit sur Sainte-Anne, un volume de 8 et 208 pages dont nous ne donnons ici que le début du titre : *ar Veac'h devot hac agréabl eus a perc'herinet santes Anna e Guenet (...)* (le voyage dévot et agréable des pèlerins de Sainte-Anne dans le diocèse de Vannes...) qui a été imprimé à Morlaix chez Nicolas du Brayet. Bien que Lepreux et Desgraves le datent de 1656, il n'en porte en réalité aucune comme l'a noté G. Le Menn, ce que nous avons également vérifié sur le seul exemplaire

¹² Chapitre Vannes, n° 213, p. 246, et n° 6 p. 219 pour le rituel de 1631 qui est conservé à la bibl. de Nantes (n° 60 832).

existant qui est conservé à la Bibliothèque nationale. Ne connaissant par le breton, nous ne pouvons que renvoyer aux travaux que G. Le Menn doit consacrer à cet auteur, sans pouvoir dire si c'est un travail original ou une traduction du père de Kernatoux. On peut seulement penser qu'il a été édité à la fin de 1657, sans que ce soit une certitude absolue, car les approbations (dont deux sont en breton, ce qui est exceptionnel) vont de juin à novembre 1656 et les miracles jusqu'au 24 août 1657. Mais rien ne permet de dire, à partir de ce seul exemplaire, s'il a été répandu au cours des pèlerinages, bien que l'auteur, qui est mort en cours d'impression, ait enquêté sur les miracles¹³.

Les éditions du XVIII^e siècle

Le succès de cette gloire de sainte Anne vannetaise n'allait pas se démentir au siècle suivant. Nous en avons localisé une douzaine d'éditions, mais il y en a certainement eu beaucoup d'autres qui ont disparu, ce qui est normal pour une publication populaire. Toutes ces éditions ne comportent aucun privilège et le permis du vicaire général, autorisant l'édition, restera en permanence celui d'Eudo de 1682, sans aucun nom d'auteur. C'est ce qui explique qu'elles ne figurent pas à la Bibliothèque nationale. On peut seulement observer que, commercialement, ce type de publication était rentable pour l'éditeur, sinon il n'y en aurait pas eu tant.

Toutefois, après 1691, il faudra attendre neuf ans avant l'apparition du tirage suivant auquel procédera Guillaume le Sieur en 1700, mais dont nous n'avons cependant trouvé aucun exemplaire. Son existence nous est signalée par un rapport du sénéchal Dondel du 8 février 1701. En application d'un arrêt du Conseil, il avait visité avec son greffier tous les locaux occupés par les libraires et imprimeurs vannetais afin de vérifier la régularité de leur activité.

C'est ainsi qu'il se transporta sur le marché, paroisse Saint-Patern, pour y examiner l'établissement de Guillaume le Sieur. Celui-ci indiqua notamment avoir imprimé en 1700, outre des *Stations de Notre-Seigneur* (ouvrage dû au père Parvilliers), des *Cantiques spirituels* (ouvrage de 1697 dû au père Courbon) et des *Règles de la congrégation* (probablement un recueil destiné aux ursulines), «La Gloire de sainte Anne contenant huit feuilles in-octavo sur petit papier de petit romain». Malheureusement le sénéchal n'a pas demandé le chiffre du tirage, ce qui pourtant aurait été bien précieux. Nous n'avons retrouvé aucun exemplaire de ces titres.

¹³ BNF, LK⁷ 558 réserve (microfilm M 10 737 et microfiche). Nous remercions ici M. Le Menn pour toutes les précisions qu'il a bien voulu nous donner sur les éditions en langue bretonne.

Par contre, nous avons récemment découvert des fragments d'une édition inconnue de notre *Gloire* qui est peut-être celle de 1700. Il s'agit de cinq feuillets d'épreuves au recto (le verso est blanc) des pages 98-99, 102-103, 106-107 et 110-111, qui servaient de support intérieur à la couverture en parchemin d'un registre usagé et dérelié de la seigneurie de Persquen près de Guémené-sur-Scorff, qui a été utilisé entre 1660 et 1720, consulté dans une vente récente puis heureusement préempté par les archives du Morbihan. Le caractère employé est manifestement du XVII^e siècle, mais la comparaison faite par photocopie avec les autres éditions consultées montre que, malgré un texte identique à celui de 1691, sauf quelques mots en plus ou en moins, le tirage est différent. Elle pourrait être l'édition de 1700, mais sans certitude, car le contenu du registre qui a évidemment été vendu relié, laisse supposer qu'il s'agit d'un tirage antérieur. La question reste donc entière¹⁴.

Après 1700, un nouveau tirage aura lieu seize ans plus tard par Jeanne Le Couriault, veuve de Guillaume le Sieur, en 1716. Nous n'en reprendrons par le titre qui, dans toutes ces rééditions est le même que celui de 1691, suivi de la mention : «Revue corrigée et augmentée de nouveau de plusieurs miracles»¹⁵. Nous en avons rencontré un exemplaire à la bibliothèque de



Editions à partir de 1716, sauf deux.

¹⁴ BNF, 12 Mss fr. 2125, pièce 127. Pour les feuillets d'épreuve, n° 391 d'une vente des 15 et 16 avril 1999. Nous remercions ici l'expert, M. Thierry Bodin, à qui nous en devons communication. Elle concerne un cahier chiffré Bij avec trois ornements typographiques. Il y a 25 lignes à la page, alors que les éditions ultérieures en ont en général 28.

¹⁵ Les éditions de la veuve de Guillaume le Sieur ont, en général, l'adresse suivante : «A Vannes, chez la veuve de Guillaume le Sieur, imprimeur et libr. (sic) proche la retraite. Avec permission».

Quimper (156 pages, plus 6 pages non chiffrées, titre non compris). Au verso du dernier feuillet et non chiffré, un grand bois (8 x 6,5 cm) représente la sainte qui, cette fois, apprend à lire à la Vierge, dans un édifice moyenâgeux avec un embryon de paysage à gauche, les mots «Sainte Anne» étant gravés dans la planche. Quelques corrections ont été faites par rapport à l'édition antérieure, notamment des dates malencontreusement modifiées. Sur la page de titre, une sorte de personnage en buste avec des plumes en guise de bras, qui sera repris dans certains des tirages suivants. Les miracles, qui ne sont que chiffrés vont de 1625 à 1655, avec référence au père Hugues. Par contre nous y trouvons un chapitre supplémentaire : *Plusieurs autres miracles arrivé (sic) depuis 1688 jusqu'à 1713*. En fait, le dernier qui est décrit concerne un muet de la paroisse de Ruffiac près de Malestroit, guéri le 25 août 1714, selon une attestation du 21 juillet 1715. La table mentionne toujours, comme dans les éditions suivantes «première partie», bien qu'il n'y ait pas d'autre et se termine par un chapitre XV sur la confrérie royale de Sainte-Anne et ses statuts¹⁶.

Cette édition sera réimprimée par la même maison en 1723 sans autres changements. Il en subsiste deux exemplaires : l'un en notre possession, l'autre à la bibliothèque de Morlaix¹⁷.

La réimpression suivante, identique et avec la même pagination, date de 1733. Comme précédemment, les miracles se terminent en 1714. Par contre les caractères utilisés pour le titre sont assez différents et surtout il y a un autre bois de meilleure qualité que le précédent : la sainte est debout et plus assise, dans un autre édifice sans paysage. Il en subsiste deux exemplaires. L'un, un peu usagé et dans une reliure moderne, a appartenu à l'historien Arthur de la Borderie ; il figure à la bibliothèque de Rennes. Le second, consulté en librairie, a fait partie de la collection du Nantais Anthime Ménard, vendue en juin 1981. Il venait d'un pèlerin nantais l'ayant acquis huit dix ans plus tard, car il comportait cette note manuscrite : «Marie Dutheil, Nantes, 11 septembre 1741»¹⁸.

Une quatrième réimpression, identique, aura lieu en 1739, mais l'exemplaire que nous avons pu consulter rapidement en 1981 était incomplet, notamment de la fin de la table avec le bois au verso¹⁹.

¹⁶ L'exemplaire conservé à Quimper, qui vient d'un lecteur rennais est classé par Sacher au nom du père de Kernatoux, comme la plupart des éditions postérieures (n° 79-7-55 ter).

¹⁷ Bibl. de Morlaix, n° 35 381. Le nôtre vient du séminaire de Nantes.

¹⁸ Bibl. de Rennes n° 88 538 (réserve) et vente Paris, 24 et 25 juin 1981, n° 99 avec un exemplaire de l'édition de 1822. Le tirage a été très rapide car la p. 33 est chiffrée 3 dans l'exemplaire de Rennes alors qu'elle était normale dans l'autre.

¹⁹ Librairie Coustenoble alors à Vannes. L'exemplaire n'avait que 152 pages chiffrées. Avec des cahiers marqués de A à K, alors que dans les éditions antérieures, ils le sont de A à L.

Une nouvelle réimpression, par la même maison, aura lieu à une date inconnue (le titre n'en comporte pas), probablement avant 1733, car le bois est celui des éditions de 1716 et 1723, même si la typographie semble un peu plus tardive. La vignette de titre a été remplacée par une rose avec la Vierge au centre. Le texte a toutefois été fort mal corrigé et un miracle du 19 juin 1645 est devenu ici de juin 1945 ! Deux exemplaires en sont conservés à la bibliothèque de Nantes, mais il a dû y avoir d'autres tirages non datés²⁰.

La bibliographie de Desgraves cite enfin une édition en 4 et 152 pages, conservée à la bibliothèque de Rouen, que nous n'avons pas vue, mais sa référence est manifestement fautive car il la date de 1647, alors que Guillaume le Sieur n'a commencé à imprimer qu'en 1685 et que sa veuve le remplacera en 1707²¹.

Exit la veuve le Sueur mais non *La gloire de sainte Anne* ! L'édition sera reprise par la veuve de Jean-Nicolas Galles qui avait succédé à son mari entre 1762 et 1765, avec les mêmes caractéristiques que précédemment : permis de 1682, miracles jusqu'en 1714, mention d'une première partie... La première sortie de ses presses semble dater de 1773. Elle est citée par le chanoine Danigo, mais il ne donne pas le nom de l'éditeur qui ne peut être que notre veuve Galles²².

Elle procédera à au moins quatre réimpressions, mais aucune de celles rencontrées n'est datée, ce qui fait que Desgraves en répertorie une à la date de 1682, qui est celle du permis d'Eudo, et en cite quatre exemplaires qui ne sont pas forcément les mêmes, d'autant qu'elle a continué à imprimer jusqu'en 1785 au moins²³.

Nous avons essayé de distinguer ces divers tirages, qui tous comportent 152 pages avec le bois de 1716 au verso du titre, des miracles dont la dernière attestation est de 1715 et le permis d'Eudo de 1682. Malheureusement cela donne un résultat très aléatoire. Cependant il y a des différences certaines dues à la typographie ou à une disposition différente des lignes d'adresse du titre, ainsi que de la signature des cahiers. On

²⁰ Bibl. de Nantes, n° 37464 (broché) et 37463⁶ (exemplaire dans un recueil collectif incomplet du titre et finissant à la p. 136, les dernières venant d'une autre édition). Les pages ne sont chiffrées qu'à partir de 5, ce qui fait que certains bibliographes en donnent 157 en y comprenant le titre et l'avertissement.

²¹ Elle a continué à imprimer jusqu'en 1752.

²² J. Danigo, «Les anciens ex-votos de Sainte-Anne d'Auray» (*Bulletin de la Société polymathique*, 1973, p. 63). Nous n'avons malheureusement pas eu le loisir de l'interroger avant son décès survenu il y a quelques mois.

²³ À partir de 1776, on rencontre à l'adresse : «la veuve de Jean-Nicolas Galles et fils», «la veuve de Jean-Nicolas Galles et Jean-Marc Galles», en même temps que «Jean-Marc Galles» seul.

en trouvera les éléments en note²⁴. Toutes ont été établies à partir d'un exemplaire de 1716, sans toujours se préoccuper d'un bon tirage, car il y a des fautes d'impression qui se multiplient ou sont remplacées par d'autres. Il est vrai que cela importait peu à un public populaire. La plupart des exemplaires sont d'ailleurs d'un format réduit, comme les tirages antérieurs. Sans que ce soit une certitude absolue, nous pouvons estimer qu'ils ont paru entre 1779 et 1787.

Une dernière édition sans date sera publiée par Jean-Marc Galles, probablement entre 1788 et 1791. Elle est de 152 pages, mais avec une vignette donnant les initiales JG en ovale (n° 22 du répertoire des marques ajouté à la réimpression Lepreux). Le bois, différent, comporte un paysage montagnoux à mi-hauteur.

Ce qui est tout de même surprenant est que ces éditeurs ont repris le texte sans faire procéder à la moindre correction par un ecclésiastique, en se contentant d'un vieux permis de 1682 et même, à défaut de privilège, sans demander de permis à un magistrat civil, alors que c'était d'usage courant pour certains travaux dits «de ville» comme les affiches.

On pourrait croire aussi que, depuis 1714, il ne s'est produit aucun miracle, malgré la multiplication des pèlerins. Certes, comme le dit le chanoine Danigo, «nous ne savons à peu près rien» du pèlerinage au XVIII^e siècle. Pourtant il y en a bien eu, cités par les historiens : ainsi, la naissance du Dauphin fils de Louis XV en 1729, la guérison d'un enfant à Saint-Nolff en 1730, l'incendie qui menaça Auray en 1769 ou l'épidémie de fièvre de 1773 arrêtée par des invocations à la sainte. Mais il n'y a probablement eu aucune réclamation des pèlerins lecteurs !

Les éditions du XIX^e siècle

Les événements de la Révolution ont, naturellement, suspendu les pèlerinages à partir de 1792, même si des fidèles n'ont pas cessé de venir à Pluneret jusqu'en 1800. La maison Galles, qui a pourtant édité des livres de piété – dont un en breton – jusqu'en 1793, n'avait aucun intérêt à rééditer notre volume.

²⁴ Voici les caractéristiques principales permettant de les distinguer : a) la première ligne de l'adresse finit par : «la veuve de Jean-Nicolas Galles» ; les cahiers sont chiffrés Aij, Bbij... (Bibl. de Rennes, n° 76 758 ; Nantes n° 37 463 ; ancienne coll. du libraire parisien Bothorel) ; b) la ligne de titre se termine par : «Galles» et les cahiers sont chiffrés A2, A3, A4, B... La p. 72 est chiffrée 71 par erreur et p. 131 la date du 25 juillet 1703 est transformée en 1730 (Bibl. de Rennes n° 12 418) ; c) un exemplaire proche du précédent comporte des cahiers jusqu'à N au lieu de N2 ; le miracle du 9 juin 1645 est p. 105 et non p. 122 ; mais il comporte à la même page la faute de 1703 (ancienne coll. du président Jégou de la cour de cassation).



Editions à partir de 1803

Cependant, ce qui est assez surprenant, à peine rétablie la liberté des cultes à la fin du Consulat, son concurrent direct, la veuve Mahé, place de la Réunion (actuelle place des Lices), parente de l'imprimeur Laurent Bizette (un relieur qui avait créé une imprimerie en 1791), allait remettre sur le marché cette vieille *Gloire de Sainte-Anne* sans rien changer au texte antérieur, en 1803. Cette édition ne comporte que deux différences : la pagination, compte-tenu de caractères plus modernes, n'est plus que de 147 pages plus le titre et la présentation «Aux dévots pèlerins de Sainte-Anne», mais sans table et toujours avec «première partie» ; le bois ancien assez grossier a disparu et été remplacé par une œuvre d'un artiste plus moderne et les deux personnages, de profil, ont des proportions et des visages harmonieux. La main droite de la sainte est appuyée contre le dos de la Vierge et de l'index de la gauche, elle montre à Marie un passage du livre ouvert que tient celle-ci. L'œuvre n'est pourtant pas signée. Le plus étonnant est qu'on a utilisé comme fleuron de titre un bois usagé du XVIII^e siècle représentant la Vierge et l'Enfant sur des nuages. Les exemplaires brochés, d'un format plus petit (18 x 11 cm), en font un véritable «livre de poche».

L'édition de 1803 (un exemplaire conservé à Rennes) sera réimprimée en 1816 avec pour adresse «veuve Bizette, place des Lices» (162 pages, titre

compris), mais avec quelques fautes d'impression. Naturellement le lecteur n'y trouvera pas le miracle survenu en 1812 où la ville d'Auray a été protégée d'un incendie à la suite d'un vœu des habitants (exemplaire conservé à Quimper). Commercialement l'opération restait donc rentable. Et il y a eu certainement d'autres tirages qui sont à découvrir, en dehors d'une réimpression de 1822 à l'adresse de la veuve Bizette place des Lices (deux exemplaires retrouvés)²⁵.

Heureusement, une dizaine d'années plus tard, un nouveau jésuite originaire d'Auray, le père Arthur Martin (1801-mort à Ravenne en 1856) allait réécrire entièrement l'histoire du pèlerinage sans en omettre les événements récents de la Révolution à la Restauration, avec une page de sources (il cite les bollandistes) et des références historiques. Cet ouvrage, de petit format comme tous les autres, a été édité par Jean-Marie Galles en 1831 avec cinq gravures sur acier. La troisième édition est de 1845 et la cinquième de 1860.

On pouvait croire cette fois à un trépas définitif de notre ancienne *Gloire de Sainte-Anne*, après 175 ans de bons et loyaux services. Hélas, non ! Malgré la présence d'un ouvrage concurrent sérieux et définitif, De Lamarzelle, successeur de la veuve Mahé-Bizette, allait encore en mettre deux tirages sur la marché, l'un de 162 pages en 1831, l'autre de 142 pages en 1854, se bornant à changer la vignette de titre (qui représente saint Yves à genoux tenant un livre et implorant la sainte). Nous n'avons pas vérifié si ces tirages contenaient encore des fautes d'impression²⁶.

Nous concluons cette trop longue étude par une remarque sociologique : il resterait à approfondir le nombre de ruraux, ici bretons, lisant et comprenant le français, qui semble bien plus important qu'on ne le dit ordinairement. La présence d'une unique édition en breton pendant cette longue période montre aussi que les ouvrages en cette langue n'étaient pas très demandés, même s'il en a été publié au moins 20 entre 1768 et 1808, rien qu'à Vannes.

Il resterait enfin à traiter une question qu'aucun historien ne semble avoir abordé : l'examen technique, par un scientifique, des divers miracles décrits, imprimés ou relatés dans les procès-verbaux conservés dans nos archives, car les rédacteurs de l'époque, peut-être mis en garde par la multitude d'événements survenus à nos vieux saints bretons, nous ont décrit très soigneusement et sans aucun parti pris, les faits qu'ils rapportaient.

Jean-Louis DEBAUVE

²⁵ Bibl. de Rennes (1803) n° 72 419 ; bibl. de Quimper (1816) n° 71-7-41 ; bibl. de Nantes (1822) n° 37 467 ; coll. Debauve.

²⁶ Bibl. de Vannes n° 39 617 ; bibl. de Nantes n° 70 603.

BIBLIOGRAPHIE

MIORCEC de Kerdannet, *Notices chronologiques sur les théologiens [...] jurisconsultes [...] littérateurs [...] de la Bretagne [...]*, Brest, 1818.

Frédéric Sacher, *Bibliographie de la Bretagne [...]*, Rennes, J. Plihon, 1881.

Georges Lepreux, *Gallia typographica, série départementale, tome IV : Province de Bretagne*, 1914, (Réimpression bibl. de Rennes, 1989).

Gwennole Le Menn, «Qui furent les premiers imprimeurs de Quimper (XVII^e siècle) ?» *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, p. 161-181 et 1979, p. 283-314.

Louis Desgraves, *Répertoire bibliographiques des livres imprimés en France au XVIII^e siècle, tome XI : Bretagne*, Baden-Baden, éditions Valentin Koerner, 1984.

Max Nicol, *Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray*, Sainte-Anne-d'Auray, librairie du pèlerinage, 1878.

J. Buléon et E. Le Garrec, *Sainte-Anne-d'Auray, histoire d'un village, ses origines, son histoire au XVII^e et XVIII^e siècles*. Vannes, Lafolye, 1924, 2 vol. (le tome II est consacré au XIX^e siècle).

RÉSUMÉ

La découverte de la statue de sainte Anne à Pluneret près d'Auray en 1623 par Yves Nicolazic, le culte consacré à la mère de la Vierge et les nombreux miracles qui ont suivi ont donné lieu à diverses publications sérieuses à partir de 1634 puis à un ouvrage populaire destiné aux pèlerins et imprimé à Vannes : *La Gloire de sainte Anne représentée sommairement* (...) dont la première édition (1657) est due à un jésuite, le père de Kernatoux. Il en a été identifié vingt et une jusqu'en 1854. Mais à partir de 1716, le texte sera absolument inchangé, malgré la survenance de miracles jusqu'en 1812 au moins, avec un permis du vicaire général de 1682. Ces éditions ne sont connues, pour celle du XVII^e siècle, que par l'exemplaire de la B.N.F., les autres, dont il subsiste de un à trois exemplaires, sont surtout conservées dans nos bibliothèques bretonnes.